

## Edmond Labelle ombudsman de l'UQAM

Certains problèmes suscités par la croissance rapide de l'UQAM et la multiplication de ses services incitaient, en avril dernier, le conseil d'administration à voter une résolution créant le poste d'ombudsman.

Un mois plus tard, après affichage, Monsieur Edmond Labelle, alors directeur du service de l'éducation permanente, était choisi à ce poste.

L'UQAM devient la deuxième université québécoise - après Sir George Williams - à se doter d'un ombudsman, et la huitième université canadienne. On en compte plus d'une trentaine aux Etats-Unis où le premier ombudsman était installé en 1967.

En quoi au juste consiste le rôle de Monsieur Labelle? Bien que tout nouvellement entré en fonction et n'ayant encore reçu aucune doléance, Monsieur Labelle a accepté de définir ce rôle et de préciser dans quelle optique il entend l'assumer.

"La notion d'ombudsman est beaucoup plus facile à concevoir qu'à définir avec des mots, dit-il. Et la première définition qui vient à l'esprit apparaît négative. En effet, l'ombudsman n'est pas un contrôleur de gestion, encore moins un juge. Il ne détient aucun pouvoir de décision, encore moins de coercition. Il n'est pas chargé d'établir les politiques de l'institution. Enfin, sa mission n'a rien de spectaculaire..."

"L'ombudsman est un membre de la communauté universitaire, spécialement affecté au service de cette communauté en ce qui concerne le respect dû aux personnes, à leurs droits, à leur état et à leurs fonctions. Son devoir est de rechercher l'équité par des moyens humains et d'une façon informelle (et non au moyen de mesures coercitives ou de procédures établies). Il possède le pouvoir de faire enquête et celui de présenter des recommandations pour que justice soit rendue à ceux qui font appel à ses services.

"Tous les étudiants (ou même ex-étudiants dans certains cas) et tous les membres du personnel de l'Université qui ne sont pas protégés par une convention collective de travail, peuvent recourir à l'ombudsman s'ils se croient victimes de discrimination, d'injustice, de négligence ou d'abus et s'ils ont épuisé en vain les communications coutumières et les mécanismes administratifs de l'institution".

Mais alors, peut-on se demander, comment le travail de l'ombudsman peut-il être vraiment efficace si ce dernier ne pos-



M. Edmond Labelle, ombudsman de l'UQAM.

se aucun pouvoir précis pour légiférer ou sanctionner?

"Il faut comprendre, explique Monsieur Labelle, que toute l'efficacité de l'ombudsman vient de cette caution morale qui lui est accordée au départ par l'Université. En fait, l'expérience prouve que la fonction est efficace. Je n'ai d'ailleurs jamais entendu un ombudsman, qu'il ait été nommé par un pays, une province, une ville ou une institution, se plaindre de n'être pas pris au sérieux quand il fait des recommandations".

L'ombudsman n'a réellement aucune allégeance. Il ne cherche pas à plaire. Son rôle ne consiste pas à faire plaisir à l'une ou l'autre des parties impliquées dans un litige, mais simplement à servir la justice, l'équité. Un homme seul.

L'importance de la fonction découle directement du choix de l'homme à qui elle est confiée. Aussi doit-on reconnaître en lui des qualités exceptionnelles d'intégrité, de justice, d'intérêt humain, de diplomatie, de discrétion, de sens pratique et j'en passe.

Monsieur Labelle insiste sur le caractère de "service à la communauté" de ses nou-

velles fonctions.. "Un rôle ingrat, exprime-t-il, qui ne trouve son appui que dans la pensée qu'on rend service à la communauté".

"Ma tâche est bien humble, en réalité, dit-il. Elle ne renverse rien, elle ne casse rien! Elle comporte cependant deux éléments que j'estime importants: l'information et l'éducation. La majorité des plaintes reçues sont généralement irrecevables parce que les plaignants ignorent les recours normaux auxquels ils ont accès. Il faut que je m'efforce de ne jamais dédoubler les services déjà existants. Dans les cas de plaintes irrecevables, le bureau de l'ombudsman se transforme en un service de référence".

Monsieur Labelle donne enfin une dimension nouvelle à son rôle d'ombudsman universitaire.

"Je crois sincèrement, dit-il, qu'à titre de lieu privilégié de science et de culture, l'Université se doit d'apporter au milieu environnant l'exemple de la compréhension humaine et de l'esprit de justice. Si une personne ne peut faire respecter ses droits en milieu universitaire, où donc y parviendra-t-elle?"

### I- Comment saisir l'ombudsman d'une plainte?

Si après avoir utilisé les recours habituels ou prévus dans votre cas, vous vous croyez encore lésé dans vos droits, vous écrivez à l'ombudsman à l'adresse suivante:

Monsieur Edmond Labelle,  
Ombudsman de l'UQAM

Pavillon Sainte-Marie, porte 3150

en ayant soin de vous identifier clairement: nom, prénom, code permanent d'étudiant ou d'employé, module ou service, adresse et numéro de téléphone, en ayant soin de bien préciser l'objet de la plainte et d'ajouter tout détail utile.

### II- Que fera l'ombudsman?

Il prendra connaissance du problème qu'expose votre lettre, au besoin complètera son information auprès de vous par téléphone ou entrevue et vous répondra, au plus tôt, qu'il considère votre plainte comme recevable ou non.

### III- Si la plainte n'est pas recevable?

Par exemple, parce qu'elle ne ressortit pas à sa juridiction, ou qu'il existe des recours préalables ou plus appropriés, l'ombudsman, dans sa réponse, vous explique pourquoi il ne peut donner suite à votre requête; s'efforce de fournir toute indication pertinente et, si possible, quelque autre forme d'assistance.

### IV- Si la plainte est recevable

L'ombudsman étudie le cas soumis et, si c'est nécessaire, fait enquête, pour établir le bien-fondé du grief et permettre à l'autre partie de présenter sa version des faits et son opinion sur le litige. Puis, il communique aux personnes ou aux services en cause le résultat de son examen, suivi, s'il y a lieu, de recommandations. Il vous avise alors des consultations et des démarches entreprises pour vous venir en aide, ainsi que du règlement proposé. Le dossier se ferme lorsqu'une solution raisonnable et juste a été trouvée et acceptée. Il va sans dire que le travail de l'ombudsman est de nature confidentielle.

## Participation de l'UQAM au 41<sup>ème</sup> congrès de l'ACFAS

L'UQAM était fort bien représentée au 41<sup>ème</sup> congrès de l'ACFAS, lequel marquait en mai dernier le cinquantième anniversaire de fondation de cette association. Plusieurs professeurs de l'UQAM y ont en effet présenté des communications. P. Scherzer et B. Cardu, département de psychologie: *Les effets des lésions septales, latérales et médianes sur l'activité cardiaque.*

M. Desjardins, Centre de recherche en didactique: *Les enfants ont-ils des questions mathématiques?* (Problèmes généraux de la reconstruction des mathématiques chez l'enfant).

A. Caille, département de physique: *Transitions de phase dans les couches monomoléculaires de molécules allongées.*

N. Pizarro, département de sociologie: *Processus sociaux et représentations sociales: la reproduction.*

F. Mendels, département d'histoire: *Problème de l'étude de la structure familiale en Flandre vers 1800.*

C. S. Yang et A. Boutard, département de physique: *En direct mini-ordinateur data processing pour l'analyse de la hauteur d'impulsion.*

R. Denis, département de géographie: *Etude morphologique du glissement de terrain de Saint-Jean-Vianney à l'aide de différents types de photographies aériennes.*

P. Pagé et R. Legris, département d'études littéraires, groupe de recherches en symbolique: *La littérature radiophonique québécoise et son occultation par l'histoire littéraire.*

E. Piquette-van Leeuwen, département de linguistique: *Préfixes, suffixes et aspect verbal en français.*

J.-G. Meunier, département de philosophie: *Langage et idéologie chez le jeune Marx.*

J. Leduc, groupe de maîtrise, département d'études littéraires: *L'idéologie de la critique littéraire dans la presse quotidienne francophone de Montréal.*

A. Paradis, département de mathématiques: *Relations régulières.*

C. Patenaude, W.M. Baum et P. Scherzer, UQAM, Harvard University et UQAM, département de psychologie: *Une fonction mathématique de la résistance à l'extinction.*

G.-A. Capuano et W.G. Davenport, UQAM et Université McGill, département de génie métallurgique: *Recouvrement métallique d'aluminium sur cuivre et acier à partir d'électrolytes à base d'alkyl benzènes.*

P. de Saint-Romain et G. Delmas-Patterson, département de chimie: *Thermodynamique du polybutadiène (2) (PBD) dans les alcanes (1). Diagramme de phase et mesure de  $\chi$  pour  $\Phi_2 \rightarrow 1$ .*

J. Stafford, département de sociologie: *Etude de la représentation de la transgression culturelle.*

F. Girard, département de sociologie: *Halucinogènes et représentations sociales.*

S. Turrell et G. Delmas-Patterson, département de chimie: *Chaleurs de mélanges de molécules non polaires globulaires et en chaîne:  $SnR_4 + SnR_4$ ,  $SnR_4 + alcanes$ .*

A. Chodorowski, Centre de recherche écologique de l'UQAM: *Problèmes écologiques concernant l'élevage mixte des jeunes poissons carnassiers en pisciculture.*

L. Tousignant et A. Chodorowski, département de biologie (Université de Montréal) et Centre de recherche écologique (UQAM): *La nutrition du Poulamon (*Microgadus tomcod*) pendant la période de reproduction.*

M. Nieger et M. Saint-Pierre, département de linguistique: *L'interrogation indirecte en français standard et en français de Montréal.*

H. Kayler, département de mathématiques: *Algorithme et connaissance mathématique.*

C. Pelletier et P. Pupier, département de linguistique: *Les liaisons en français de Montréal.*

J.-G. Meunier, Centre d'Application des Médias technologiques à l'enseignement et à la Recherche (CAMTER), UQAM: *La*

*technologie de l'enseignement à l'Université du Québec, un projet.*

C. Pelchat, département de kinanthropologie: *Le facteur vitesse dans les départs en natation.*

A. Hupe, département de kinanthropologie: *L'Ordinateur au service de la recherche en enseignement de l'éducation physique.*

J.-P. Dion, département de mathématiques: *Estimation dans un processus de Galton-Watson avec "dépendance entre frères".*

A. Piette, département d'études littéraires: *Structure d'Hérodote I, 1-94.*

K. Connors, département de linguistique: *Structure causative et verbe transitif simple.*

J.-M. Samson, section de sexologie: *L'efficacité de l'éducation sexuelle explicite selon les stades développementaux du jugement moral.*

J.-P. Cartier, département de chimie: *Etudes comparatives des effets de la lyophilisation sur la structure moléculaire d'acides aminés aliphatiques en solutions diluées.*

J.-M. Dufour et R. Roy, département de mathématiques (Université de Montréal et UQAM): *Résultats sur l'estimation spectrale pour un processus homogène sur le cercle.*

# Colloque de juin sur l'environnement et la météorologie

Les 8 et 9 juin derniers, l'UQAM recevait, à l'occasion d'un colloque sur la météorologie et l'environnement, une quarantaine de personnes représentant les ministères, agences ou laboratoires du niveau fédéral, provincial, municipal et du secteur privé, ainsi que de la communauté universitaire (Université du Québec et Université McGill).

Les buts de ce colloque étaient de définir, à partir des développements projetés de la météorologie et de ses applications à l'environnement (l'homme et les ressources naturelles), les besoins quant aux nouveaux programmes de formation et programmes de recherches que l'Université du Québec et en particulier l'UQAM sont appelées à développer.

Ces développements seront principalement axés vers les problèmes du Québec en relation avec les groupes de recherche existants: le Moyen-Nord à l'UQAC; l'océanographie à l'UQR, l'INRS-EAU et le CRE; l'écologie physique et le développement de la météorologie à l'UQAM.

"L'Université du Québec, dont chacune des constituantes possède un environnement différent et particulier, se trouve naturellement favorisée et prédisposée à entreprendre des études et des recherches qui peuvent s'avérer très valables dans le domaine de l'environnement" commente M. Armel Boutard, directeur du département de physique à l'UQAM.

## Le premier cycle

Le colloque de juin aura permis à l'UQAM de repenser ses objectifs au premier cycle, lesquels devront être modifiés



M. RAYMOND PERRIER, directeur du service hydrométéorologique du ministère des Ressources naturelles (à gauche), et M. ARMEL BOUTARD, directeur du département de physique de l'UQAM, photographiés à l'issue du colloque sur l'environnement et la météorologie.

de façon que les programmes soient orientés vers une application au domaine de l'hydrologie, de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche, du génie, de l'océanographie, de la construction (architecture) et enfin du milieu urbain (un certain pourcentage des activités du premier cycle est formé de séminaires avec participation du milieu).

Le cours de météorologie de l'UQAM, mis sur pied l'an dernier, est offert à deux clientèles bien distinctes: la première possède déjà au moins un degré en sciences

ou en génie avec option physique, et elle suit un entraînement intensif s'échelonnant sur une année universitaire normale au terme de laquelle la reconnaissance du succès est appuyée d'un certificat approprié; la seconde se recrute parmi les étudiants sous-gradués de l'UQAM qui suivent le cours de physique avec option en météorologie et, pour ces derniers, le programme s'échelonne sur les deux dernières années universitaires de leur cours.

Les conditions d'admission au cours de météorologie au niveau sous-gradué sont

régies par les normes de l'UQAM, tandis que celles régissant les gradués sont déterminées d'abord par le service de l'environnement atmosphérique fédéral. Ce dernier désigne les gagnants d'un concours à l'échelle canadienne et offre aux candidats élus la possibilité de suivre le cours de météorologie offert en langue française à l'UQAM et ceci, en vertu d'une entente spéciale entre ce service et l'UQAM. D'autres modes d'admission pourront être formulés plus tard.

## La maîtrise en écologie

Par son nouveau programme de maîtrise en écologie, l'UQAM vise à former un nouveau type de physicien, orienté vers l'environnement et la météorologie, et qu'on pourrait désigner sous le nom de physicien de l'atmosphère.

Ce programme d'études avancées est ouvert à plusieurs catégories de scientifiques. Les 24 premiers étudiants inscrits à cette maîtrise ont d'ailleurs une formation de base acquise dans l'une ou l'autre des six disciplines suivantes: biologie, écologie (CRE), physique, sciences de la terre, géographie et chimie.

Et M. Boutard parle avec enthousiasme d'un projet de maîtrise spécialisée en physique de l'atmosphère (météorologie) que les agences fédérales, l'Organisation internationale de l'Aviation civile, l'Organisation mondiale de la Météorologie et d'autres organismes publics et privés pourraient alimenter en candidats sérieux. Il s'agirait de la seule maîtrise en météorologie accessible en langue française en Amérique du Nord...

## Echanges de crédits universitaires

La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec annonçait récemment une entente intervenue entre les universités de la province, selon laquelle un étudiant pourra désormais s'inscrire simultanément à plusieurs universités au Québec.

Ainsi, un étudiant inscrit à une université (on appelle celle-ci son université d'attache) peut maintenant s'inscrire pour un ou plusieurs cours complémentaires à une autre université québécoise (on appelle celle-ci son université d'accueil).

Les quatre universités de la région métropolitaine ont déjà fait depuis deux ans l'essai de cette formule à titre d'expérience pilote, avec quelque trois cent (300) étudiants poursuivant leurs études dans plus d'une université. Ayant constaté que cette expérience donnait des résultats positifs, les universités ont convenu d'étendre ce système à toute la province.

La nouvelle entente relative au transfert de crédits académiques et de frais de scolarité entre les universités du Québec est devenue effective à partir du 1er juin dernier.

## Etudiants concernés

Avec l'autorisation écrite du doyen de sa faculté ou du vice-doyen de sa famille, ou de tout autre responsable désigné par l'université d'attache, l'étudiant du premier cycle qui est inscrit à temps plein dans une université du Québec, et l'étudiant du deuxième ou du troisième cycle, qu'il soit inscrit à temps plein ou à temps partiel dans une université du Québec, peuvent s'inscrire pour un maximum de six crédits (ou l'équivalent d'un cours-année ou de deux cours-session) par année universitaire, à une ou plus d'une autre université du Québec. A titre exceptionnel, une université d'attache peut autoriser ces étudiants à s'inscrire pour un maximum de douze crédits (ou l'équivalent de deux cours-année ou de quatre cours-session).

Avec la même autorisation écrite, l'étudiant du premier cycle qui est inscrit à temps partiel dans une université du Québec peut lui aussi s'inscrire à une ou plus d'une autre université du Québec. Il ne peut le faire qu'à la condition que le nombre des crédits pour lesquels il s'inscrit dans une ou plus d'une autre université d'accueil ne dépasse pas, en pourcentage, 20 pour cent du nombre de crédits qu'il prend dans son université d'attache.

## Dossiers

Les registraires des universités qui adhèrent à la présente entente garderont les dossiers de ces échanges. Le sous-comité permanent des registraires de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec devra présenter au Comité permanent des affaires académiques de la Conférence un rapport annuel sur l'application de la présente entente.

## Frais de scolarité

Les frais de scolarité d'un étudiant suivant des cours dans une université d'accueil seront payés sur demande de celle-ci par l'université d'attache. Ces frais seront ceux qui sont en vigueur à l'université d'accueil, à condition, toutefois, qu'ils n'excèdent pas le montant des frais que l'université d'attache demande aux étudiants à temps partiel pour un enseignement analogue. Pour se prévaloir de cette entente, l'étudiant devra avoir acquitté ses frais de scolarité à l'université d'attache.

## Responsabilité

Le Comité permanent des affaires académiques de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec a l'entière responsabilité de l'application et de la révision de la présente entente.

## Nominations à l'UQAM

M. Jean Brunet est récemment entré en fonctions comme doyen-adjoint des études avancées et de la recherche à l'UQAM. Auparavant, M. Brunet était professeur agrégé de génie chimique à l'Université McGill.

M. Emile Lavallée, professeur au département des sciences administratives, devient doyen-adjoint à la gestion académique.

M. Jean-Claude Clark occupe depuis peu le poste de directeur du service des inscriptions.

M. Jean-Claude Charbonneau est maintenant directeur-adjoint des relations de travail.

M. Edmond Labelle, directeur du service de l'éducation permanente, devient le premier ombudsman de l'UQAM.

M. Claude Magnan occupe le poste de directeur des relations de travail.

M. Jacques Boies est le directeur du service des admissions.

Mme Elaine Joly-Ryan devient directeur du service de documentation juridique.

M. Michel Grenon remplace M. Denis Bertrand au poste de directeur du département d'histoire.

M. Yvan Leduc remplace M. Christian Pelchat au poste de directeur du module d'éducation physique.

Mme Monique Nieger remplace Mme Collette Dubuisson au poste de directeur du module de linguistique.

M. Jean-Maurice Granger devient le directeur du nouveau module d'études urbaines.



M. Emile Lavallée



M. Jean Brunet

## Le Canada, les sciences et la politique internationale

Le Rapport No 20 du Conseil des Sciences du Canada intitulé "Le Canada, les sciences et la politique internationale" analyse les rapports entre les considérations politiques et la participation du Canada aux affaires scientifiques internationales.

L'adhésion au principe voulant que la science soit apolitique entre en conflit avec la nécessité d'en prouver l'utilité pour le bien public. Et c'est sans doute ce qui explique le fait que, dans les secteurs de la politique étrangère comme dans ceux de la politique scientifique nationale, on accorde rarement priorité aux affaires scientifiques internationales.

"On hésite, dit le Rapport, à admettre ouvertement que la science et la technique suscitent autant de conflits qu'elles ouvrent de portes à la collaboration, et que les affaires scientifiques et techniques internationales ne peuvent être dissociées des affaires politiques. (...) Quelles que puissent être les répercussions de l'activité scientifique et technique dans un secteur donné, les choix qui s'imposent aux autorités publiques sont essentiellement politiques".

Les dimensions internationales de l'activité politique se manifestent dans beaucoup de domaines. Le Rapport en cite quatre qu'il juge particulièrement importants:

1. Cette activité constitue le lien qui réunit tous les scientifiques du monde dans la "communauté scientifique internationale" et il convient d'encourager l'échange de données et les travaux concertés favorisés par ce lien.

2. C'est également une activité structurée qui s'effectue surtout dans le cadre des institutions spécialisées des Nations Unies et autres organismes internationaux analogues.

3. L'effort scientifique peut aussi servir au rapprochement diplomatique entre les pays. On peut nouer des relations de bien des façons, soit en organisant des parties de hockey, des tournois de ping-pong, ou encore des contacts scientifiques.

4. L'effort scientifique s'inscrit également dans le cadre des programmes d'aide aux pays en voie de développement. A ce point de vue, le Canada accomplit un effort valable et les communications sont suffisantes; cependant, notre pays et les pays bénéficiaires reconsidèrent les stratégies suivies. L'Agence canadienne de développement internationale (ACDI) et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) devraient jouer un rôle capital à cet égard.

Le Rapport No 20 se présente comme une première tentative pour jeter un peu de lumière sur les questions fort complexes de la participation aux affaires scientifiques internationales. En

vue d'améliorer et de rendre plus efficace cette participation, le Conseil des sciences préconise les mesures suivantes qu'il estime indispensables pour harmoniser les considérations de politique scientifique canadienne avec la conduite des affaires internationales:

D'abord notre pays doit-il mettre au point les mécanismes lui permettant d'obtenir une vue synoptique de la participation canadienne aux affaires scientifiques internationales. Il est indispensable, selon le Conseil, de créer un service central d'information en ce domaine et l'organisme tout désigné pour assurer ce service est le ministère d'Etat aux Sciences et à la Technologie.

Ces mécanismes serviront ensuite au choix des secteurs des affaires scientifiques internationales où le Canada désire agir. Il va de soi que ce choix se fondera sur une évaluation globale des intérêts de la collectivité canadienne (par exemple dans le domaine des phénomènes transnationaux comme la dégradation du milieu environnemental). Cette évaluation est donc nécessaire à priori puisqu'elle seule nous permettra de nous rendre compte pleinement des avantages que nous procurerait cette harmonisation de notre politique nationale et des activités internationales en matière scientifique.

C'est cette vision synoptique qui fera de l'ef-

fort scientifique un instrument vraiment utile de politique extérieure et permettra au Canada de cerner le rôle qu'il entend jouer à l'égard des pays développés et des pays en voie de développement. Il devra disposer d'effectifs polyvalents, c'est-à-dire possédant les connaissances et la compétence nécessaires dans le domaine de la politique étrangère, ainsi qu'une compréhension générale de la dimension internationale des questions scientifiques et techniques. D'autre part, le scientifique et le diplomate doivent tous deux se rendre compte de la multiplicité de leurs objectifs et reconnaître la supériorité de l'autre dans tel ou tel domaine. Pour ce faire, le ministère d'Etat aux Sciences et à la Technologie doit jouer un rôle à la fois d'instigateur et de coordonnateur; mais il faut obtenir préalablement l'indispensable changement des attitudes dans les deux camps.

On peut se procurer le Rapport No 20 du Conseil des sciences du Canada aux comptoirs d'Information Canada, 640 ouest, rue Ste-Catherine à Montréal, ou en librairie.

# Les sciences de la terre à l'UQAM

## le module après 4 ans

Après quatre années d'exercice, il nous paraît utile de rappeler certains faits et d'expliquer quelques idées susceptibles d'éclairer la situation et l'évolution du champ de disciplines dites "sciences de la terre". Dans cette page, nous aimerions également traiter des programmes (en cours ou souhaitables), ainsi que des effectifs et des emplois accessibles aux gradués de notre module.

Pourquoi le nom "Sciences de la terre" ?

Tout le monde a entendu parler de la géologie, de la géophysique, de la géographie physique et de bien d'autres disciplines qui s'occupent de quelque aspect de notre planète. Lorsqu'en 1969, un secteur scientifique de l'UQAM a prétendu s'intéresser aux sciences de la terre, beaucoup se sont étonnés, craignant que ce titre ne traduise une ambition démesurée eu égard aux ressources pratiques d'une jeune université. Pourtant le vocable n'est pas nouveau et des "earth sciences departments" existent sur ce continent, et même au Canada. De plus, dans les pays francophones, un tel titre est utilisé pour caractériser des diplômes. Mais il n'existait pas, à notre connaissance, de département de ce nom dans une faculté des sciences. Pour nous, à l'UQAM, l'adoption du nom "sciences de la terre" signifiait-elle que nous cédions à une mode étrangère et nos intentions étaient-elles de faire ici ce qui se faisait déjà ailleurs, à savoir de la géologie ?

Dès septembre '69, la réponse était claire. Le module des sciences de la terre offrait aux étudiants deux programmes bien distincts: l'un en géologie, l'autre en géographie physique. C'était affirmer du même coup que ces deux disciplines pouvaient faire bon ménage et qu'elles devaient servir conjointement de base pour développer chez un certain type de scientifique une méthode d'approche répondant aux préoccupations de notre société. Ainsi, par exemple, le vaste domaine de la photo-interprétation a démontré depuis longtemps la complémentarité des faits

deux disciplines pour se préparer à d'autres tâches.

Les programmes en cours

Jusqu'à ce que l'Université du Québec décide de stabiliser les programmes, le module des sciences de la terre s'est préoccupé essentiellement de l'amélioration des programmes existants.

Cette révision, session après session, représentait une tâche suffisante et l'on pourra encore apporter des nuances intéressantes à nos cheminements. En effet, jouant le jeu du "décloisonnement" et évitant l'écueil du repli sur soi, notre module veut conserver des programmes pluridisciplinaires: il emprunte donc à trois catégories principales de cours (biologie, géographie, sciences de la terre) ce qui lui est utile et nécessaire pour bâtir ses programmes. Il devient, par là, tributaire des réflexions pédagogiques et des orientations des départements "fournisseurs". Si aucun bouleversement important n'est survenu depuis le début, cela tient sans doute à notre volonté d'expérimenter les programmes mis sur pied. Autrement dit, assurant au candidat une assise suffisamment générale et classique, nous pensons qu'il ne faut introduire qu'à dose modérée "le nouveau".

Pourquoi adopter une telle attitude, alors que l'on se définit de façon nouvelle? Plusieurs idées peuvent éclairer, nous semble-t-il, cette apparente contradiction. Une fois que l'on a choisi parmi des orientations ébauchées ou parfois déjà en cours de réalisation dans d'autres universités, le plus sage nous semble de réaliser, dans une première étape, la transition entre ce qui se fait et ce que l'on souhaiterait réaliser. Il serait tout à fait illusoire et prétentieux de croire que l'on peut, à notre époque, inventer seul la voie nouvelle qui va bouleverser "les cartes" du monde! On peut même se demander si un professeur d'université a le droit de croire que sa conception de l'approche du réel est la seule voie et qu'il peut y orienter des générations de bacheliers. En effet, aussi intéressante que soit une recherche

apporter une intéressante contribution à la réflexion du module.

Nouveau programme en projet

Le premier objectif, après consolidation de nos programmes, est de songer à l'établissement d'un programme d'enseignement des sciences de la terre au niveau secondaire. L'Université du Québec est connue pour l'importance qu'elle accorde à la formation des maîtres, en particulier de ceux qui enseignent au secondaire. On sait également que dans la province de

Les effectifs et le marché du travail

L'intérêt pour les études en sciences de la terre est à la hausse depuis quelques années au Canada anglophone. Orientation volontaire ou suscitée? Il est difficile de répondre à cette question. Toujours est-il qu'un phénomène analogue se produit au Québec. Notre module en a certainement bénéficié, mais l'ouverture de programmes et d'options qui ne mènent pas seulement vers ce que l'on pourrait appeler la géologie traditionnelle (il n'y a aucun sens péjo-



Un groupe d'étudiants du module au cours de pétrologie...

Québec, on n'enseigne pas encore, à ce niveau, au nombre des disciplines scientifiques, ni les "sciences de la terre" ainsi qu'on les désigne aux Etats-Unis, ni la "géographie physique" ainsi qu'on l'appelle au Canada anglophone, ni la "géologie" comme on dit en France. Toutefois, un cours d'introduction à la géologie s'implante lentement dans les cégep.

Dans notre esprit, ce n'est pas seulement la géologie qui doit être enseignée au secondaire et au cégep, mais un cours donnant un aperçu des disciplines du domaine des sciences de la terre, en insistant sur les deux aspects les plus accessibles à l'expérimentation, à savoir la géologie et la géographie physique.

Notre approche pluridisciplinaire et un certain rôle charnière entre les trois domaines déjà cités (biologie, géographie et sciences de la terre) nous paraissent de nature à faciliter la présentation et la réalisation d'un tel programme. Mais, là encore, le réalisme doit l'emporter: ce programme ne pourra démarrer qu'après la décision ferme des autorités compétentes d'introduire cet enseignement au niveau secondaire. Le laps de temps nécessaire à la préparation d'une première promotion de bacheliers pourrait permettre une préparation adéquate du (ou des) manuel(s), d'établir une bonne planification en fonction des besoins et de préciser l'importance que l'on donnera à cet enseignement dans le contexte des sciences au secondaire.

ratif attaché à ce terme), a également favorisé ce courant de sympathie pour notre structure. Le fait qu'on juge généralement un diplôme par la renommée de l'université qui l'a décerné plutôt que par la qualité du programme aurait pu entraîner une certaine réticence des étudiants à s'inscrire dans une université nouvelle: ce ne fut pas le cas, mais on entend encore la question "Avec un diplôme de premier cycle de chez vous, peut-on faire une maîtrise ailleurs? , trouver un emploi? ...". Nous ne voulons pas ici donner de réponse, parce que les arguments ne peuvent supprimer l'angoisse qui motive les étudiants à poser ce genre de questions. Bien des gens "ayant de l'expérience" attachent encore une trop grande importance à la hiérarchisation des diplômes.

Les effectifs du module ont augmenté régulièrement, passant de 14 en 1969-70 à 90 en 1972-73; plus de 90 pour cent de ces derniers sont étudiants à temps complet. Ces chiffres peuvent paraître modestes, mais ce domaine, sauf rares exceptions, attire toujours moins de candidats que d'autres disciplines scientifiques. Parallèlement, le nombre de bacheliers va augmenter à chaque promotion: 7 en mai 1972, 15 en mai 1973, plus de 20 en mai 1974. Une certaine stabilisation devrait être réalisée au cours des deux prochaines années où nous prévoyons une clientèle de 110 à 120 étudiants. Naturellement, dans l'hypothèse de l'ouverture d'un programme de formation d'enseignants, avec pos-

(suite en page 6)



Le laboratoire de minéralogie. Au premier plan, on aperçoit le professeur Maurice Morency.

biogéographiques, hydrographiques, structuraux, stratigraphiques... d'une région. Les différences entre certains géologues et géomorphologues s'estompent, notamment lorsqu'ils s'attachent, autant les uns que les autres, à résoudre des problèmes soulevés par l'aménagement des vastes régions nécessaires au développement de l'industrie, des voies navigables ou la croissance des grands centres urbains... Même le géologue oeuvrant pour une industrie minière est confronté régulièrement avec l'environnement physique et ses décisions auront des répercussions sur l'hydrogéologie, la topographie, bref sur tout l'écosystème.

On pourrait multiplier les exemples pour montrer les relations pluridisciplinaires de bien des champs de la recherche dans le domaine des sciences de la terre. L'objectif consiste donc à fonder ces deux disciplines que sont la géologie et la géographie physique, dans un esprit de complémentarité. Le géologue n'est plus un simple technicien qui fait un inventaire ou améliore une exploitation, tandis que le géomorphologue ne se contente plus d'une vue de surface de l'espace. Enfin, de nombreux scientifiques empruntent aux

ou une approche, elle doit subir un certain verdict des collègues proches et éloignés, du milieu qui exploite les résultats et de toute la société qui normalement devrait bénéficier de cette recherche.

Une deuxième génération d'étudiants ont obtenu leur diplôme en mai 73 dans les deux programmes du module: géologie (avec deux options: géologie et géologie-biologie) et géographie physique. Si la tendance de 1972 se maintient, 65 pour cent des bacheliers de ces promotions feront une maîtrise. C'est donc maintenant qu'il paraît opportun d'entreprendre une consultation auprès des laboratoires spécialisés pour analyser nos programmes en fonction, d'une part des étudiants qui les ont suivis, d'autre part des orientations de ces laboratoires (l'une de ces spécialisations, la géologie du quaternaire, devant se réaliser normalement dans le département même des sciences de la terre). Les points de vue des bacheliers pourront être recueillis grâce à une enquête. Nous connaissons déjà quelques opinions de chercheurs ou d'ingénieurs qui ont eu des étudiants comme employés d'été.

Toutes ces opinions réunies devraient



Recherches sur le terrain. Ici, on observe des rides de courants dans les grès du Potsdam.



## COLLOQUE DE GRENOBLE

# Nouvelle association des presses universitaires de langue française

Réunis à Grenoble du 9 au 11 mai, à l'initiative de l'Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) et sous les auspices des universités de Grenoble (notamment de l'Université des langues et lettres où se sont déroulés les travaux), les représentants des presses d'université de langue française et de services des publications d'universités francophones ont procédé à un large examen de leurs problèmes communs et des moyens de développer leur coopération.

L'activité des presses d'université et des institutions similaires, qui correspond à une notion de service de la communauté universitaire, s'inscrit naturellement dans la vocation de l'université et revêt une dimension originale dans l'ensemble de l'édition scientifique de langue française.

L'AUPELF, instrument de coopération inter-universitaire et lieu permanent de rencontres et d'échanges entre les universitaires de langue française, constituait un cadre naturel pour ce dialogue des responsables des presses d'université et services de publications. Cette réunion se situait d'ailleurs dans le prolongement du séminaire international d'Orléans et du séminaire régional d'Abidjan qui avaient permis, l'un et l'autre, de mesurer l'acuité des problèmes auxquels doit faire face l'édition scientifique de langue française et de reconnaître l'urgence de formules nouvelles de coordination et de collaboration.

Dans cet esprit, l'AUPELF et l'Union des éditeurs de langue française ont déjà engagé une réflexion commune au moyen d'un Comité international de liaison Université-Édition (CILUE) qui a confirmé, en peu de mois, son utilité. Sur un autre plan, il apparaissait également nécessaire de rechercher l'institution, entre tous les organismes d'édition existant dans les universités, d'une coopération organique. C'est le souci qui a conduit à la rencontre de Grenoble, où les participants ont disposé comme base de discussion d'un rapport introductif préparé par M. R. Wellens, ancien directeur des Presses universitaires de Bruxelles et vice-président du CILUE.

Les échanges de vues ont fait ressortir la grande diversité des situations dans lesquelles interviennent les presses d'université et les services de publications existants, par quoi s'explique la non moins grande variété des statuts et des moyens de ces

organismes. Mais ils ont fait apparaître en même temps, ou ils ont confirmé, avec une singulière éloquence, l'identité des objectifs fondamentaux et la très large similitude des besoins.

Qu'ils oeuvrent en effet en Amérique ou en Orient, en Afrique ou en Europe, les presses d'université et les services de publications universitaires se caractérisent par leur appartenance ou leur rattachement à une université ou à un groupe d'universités - dans les faits, sinon toujours dans le droit - et par leur souci dominant de mettre à la disposition de la communauté universitaire certains moyens dont elle a besoin pour s'exprimer et certaines publications qui lui sont indispensables, sans qu'interviennent, du moins en priorité, les impératifs d'ordre commercial. A cet égard, presses d'université et services de publications universitaires occupent dans le monde de l'édition scientifique une place singulière qui les invite et les incite à collaborer étroitement entre eux.

Le développement auquel paraît appelée cette sorte d'institution aussi bien que la situation préoccupante de l'édition scientifique de langue française dans le monde actuel rendent particulièrement nécessaire et urgente cette collaboration.

C'est pourquoi les participants au séminaire de Grenoble ont décidé de créer, dans le cadre de l'AUPELF, une association des presses universitaires de langue française. Il doit s'agir d'une association souple et ouverte, conçue comme un instrument efficace de collaboration, poursuivant les principaux objectifs suivants:

- la circulation systématique de l'information. Les échanges d'information entre presses d'université et services de publications universitaires se traduiront notamment par la communication de leurs programmes et de leurs projets d'édition, de renseignements sur les politiques commerciales et sur les techniques de fabrication, de production et de mise en marché ainsi que sur les coûts de ces techniques dans les différents pays. La publication d'un bulletin servira d'instrument à ces échanges d'information;
- la concertation en vue de la diffusion par:
  - . la publication de catalogues communs par disciplines;
  - . l'échange de fichiers d'adressage;
  - . la participation au fichier central de

l'AUPELF;

- . l'établissement de fiches signalétiques (cf. G.E.R.S., P.I.C.S., etc.);
- . la représentation mutuelle auprès des libraires;
- . la représentation commune dans les manifestations internationales et auprès des organismes officiels;
- la mise en oeuvre de formules de coopération technique en:
  - . encourageant la création de presses universitaires là où cela s'avèrera utile;
  - . contribuant au perfectionnement et à la formation de cadres des jeunes presses universitaires par de brefs stages d'information et par des stages de perfectionnement de longue durée ainsi que par des missions d'étude;
  - . aidant à la diffusion, notamment pour le bénéfice des pays en voie de développement;
  - . fournissant tous documents et renseignements techniques pour répondre aux besoins des éditeurs universitaires et des auteurs;
  - . participant à la constitution et à l'orientation de la caisse internationale du livre scientifique de l'AUPELF.

Pour être admis dans la nouvelle association, il conviendra de remplir en particulier les deux conditions suivantes, considérées comme essentielles par les participants: être rattaché, de droit ou de fait, mais réellement, à une université ou aux institutions universitaires; être un organisme ayant qualité d'éditeur pour le compte de la communauté universitaire.

Les membres fondateurs ont désigné un bureau provisoire ainsi constitué: Mme Danielle Ros, directeur des Presses de l'Université de Montréal, président; M. Claude Jeannin, directeur des Presses universitaires de Grenoble; M. Amadou Bousso, directeur de l'École supérieure de bibliothécaires, archivistes et documentalistes de l'Université de Dakar; M. Robert Wellens, ancien directeur adjoint des Presses universitaires de Bruxelles et vice-président du CILUE, assumera un rôle de consultant auprès du bureau.

L'AUPELF fournira les services de secrétariat nécessaires à la nouvelle association et les crédits requis pour les premières réalisations. L'Assemblée de fondation a en effet souhaité que dès les prochains mois soient accomplies ou amorcées des tâches qui lui paraissent prioritaires:

- établissement d'un catalogue commun des presses et des services de publications des universités francophones;
- création d'un bulletin d'information;
- organisation de premiers stages d'information ou de perfectionnement.

Les participants ont retenu le principe d'une deuxième réunion au cours de l'automne et accepté l'invitation de l'Université de Liège. Cette réunion permettra d'adopter des statuts et de fixer plus précisément les modalités de fonctionnement et le calendrier de l'Association.

Le séminaire de Grenoble a été, d'autre part, l'occasion pour le Secrétariat de l'AUPELF de présenter deux projets majeurs qui intéressent directement les presses et services de publications des universités et dont la réalisation devrait intervenir d'ici deux ans. Il s'agit, d'une part, de la constitution d'un fichier central (installé à Grenoble) des enseignants et chercheurs de langue française du monde entier en vue de faciliter la circulation et la collaboration de ces spécialistes et de favoriser la diffusion d'une information précise, rapide et adaptée sur tout ce qui a trait à l'édition scientifique en langue française. Il s'agit, d'autre part, de l'établissement d'une caisse internationale du livre scientifique pour les fins d'aide ou de soutien à la création, à l'édition et à la diffusion, alimentée par des fonds privés et publics que l'AUPELF s'efforcera de réunir au cours des prochains mois.



## Symposium du crd

Du 10 au 14 septembre, s'est tenu au pavillon Lafontaine de l'UQAM, un symposium organisé par le Centre de recherche en didactique, en vue de discuter des "Fondements scientifiques de la didactique". On y a traité plus spécifiquement des problèmes de méthodologie et de conceptualisation dans ce domaine.

Ce symposium s'adressait à des personnes actives dans la recherche ou la pratique didactique. Y ont participé à titre de conférenciers invités les personnes suivantes:

AEBLI,	Hans, Abteilung Pädagogische Psychologie, U. de Berne;
AUBE,	Viviane, Centre de recherche en didactique, UQAM;
BRESSON,	François, Ecole Pratique des Hautes Etudes, U. de Paris;
BRODEUR,	J.-Paul, Département de philosophie, UQAM;
DESJARDINS,	Michel, Centre de recherche en didactique, UQAM;
GAGNON,	J.-Claude, Cellule de Didactique, U. Laval, Québec;
GRIZE,	J.-Blaise, Centre de recherches sémiologiques, Neuchâtel;
VERGNAUD,	G., Ecole Pratique des Hautes Etudes, U. de Paris.

Outre les conférences, des périodes de travail en atelier ont été inscrites au programme. Ces ateliers étaient conçus afin de permettre à tous les participants

d'échanger leurs vues sur les problèmes actuels qu'ils rencontrent dans leur travail en didactique. Nous désirions que ces discussions tout en se situant à l'intérieur du thème, soient indépendantes des conférences du symposium. Nous entendons par là qu'elles soient l'occasion du travail de réflexion qui s'est poursuivi durant toutes les périodes d'atelier de la semaine. Ces discussions ont permis à tous les invités, parallèlement aux conférences, de clarifier et d'exposer les problèmes auxquels ils font face dans leur travail et les voies de solution qu'ils envisagent.

Nous ne voulons pas réduire les discussions qui se sont engagées dans le cadre du symposium, aux sens que le Centre de recherche en didactique a donnés à "didactique" et "recherche scientifique". Bien au contraire, le symposium a été l'occasion de discuter ouvertement de toutes les questions que pose la recherche scientifique dans le domaine de la didactique. Voici à ce sujet quelques idées destinées à préciser le sens général du thème proposé.

- 1) Pouvons-nous parler d'une didactique scientifique dans l'un ou l'autre des sens suivants:
  - faire scientifiquement (à l'aide de moyens technologiques) ce qui était fait de façon artisanale autrefois, i.e. conserver les méthodes et les objectifs classiques de l'éducation;
  - tenir un langage sur les multiples didactiques existantes;
  - chercher des faits spécifiquement didactiques à travers une pratique de la didacti-

que; cette pratique pourra s'appuyer sur des moyens scientifiques d'analyse.

- identifier - reformuler - résoudre scientifiquement les problèmes d'enseignement qui se posent à l'intérieur d'une société donnée.
- mettre en relation les données de la psychologie, de la pédagogie et de l'épistémologie avec le réservoir de connaissances que comportent les diverses disciplines à enseigner. Elaborer non pas une didactique générale, mais des moyens didactiques utilisables pour chacune des disciplines du programme.
- 2) Cependant il se pose une question très importante pour la discussion, à savoir que signifie le mot "science"? Il n'y a pas une définition de la science. Il n'y a pas non plus la science une fois pour toutes: on parle souvent des états d'une science donnée. Une réflexion d'ordre épistémologique s'impose à notre avis si l'on veut éviter les malentendus classiques en ce domaine. Cette réflexion devrait être l'occasion d'élaborer un CADRE CONCEPTUEL qui permette de situer les options des différents chercheurs en didactique.
- 3) En rapport avec le développement d'une société donnée, l'école et la didactique représentent un rouage très important, sinon le plus important. Dans une perspective aussi large que celle-ci, il se pose des questions relatives:
  - au sens que prend le désir de rendre scientifique, la didactique dans une société donnée;

- à quelles conditions la science en question saura répondre aux besoins de cette société.

Cette question est très ouverte et aussi très connue. Elle revient à identifier les FINALITES d'une science telle que la didactique. Il n'y a pas en effet de démarches scientifiques qui ne comportent des choix à cet égard. Un objectif du symposium a été par conséquent d'inventorier les diverses prises de position des didacticiens quant à l'utilité éventuelle de leurs travaux.

De manière générale, le symposium a permis, croyons-nous, de faire avancer les questions qui précèdent. Cette rencontre nous a également donné l'occasion de faire connaître les travaux qui se font au Québec dans le domaine de la didactique.

Afin de permettre à un public plus vaste de s'informer du travail effectué, nous publierons sous forme de volume, les Actes du symposium. En outre, nous mettrons à la disposition des intéressés un montage audio-visuel qui reprendra les moments-clé de cette rencontre.

Si vous désirez de plus amples informations sur le symposium ou si vous êtes intéressé au montage audio-visuel, communiquez avec nous, il nous fera plaisir de répondre à vos demandes.

Le Comité d'organisation du symposium

# Marketing et conscience sociale

Introduction au marketing, tel est le titre d'un ouvrage publié récemment par les Editions du Jour et dont les auteurs sont deux professeurs du département d'administration de l'UQAM, MM. Pierre Filiatrault et Yvon G. Perreault.

A qui ce livre s'adresse-t-il? A quels besoins précis veut-il répondre? Qu'apporte-t-il de nouveau par rapport aux nombreux autres ouvrages publiés sur le même sujet au cours des dernières années? Et d'abord, que signifie exactement ce terme "marketing" qu'on utilise de plus en plus et à toutes les sauces et que l'on confond volontiers avec publicité, étude de marché, mise en marché, planification etc.? Les auteurs répondent à ces questions:

"La définition du marketing n'est pas simple. De fait, il existe autant de définitions qu'il y a d'auteurs d'ouvrages sur le sujet. Ceux-ci sont d'accord, toutefois, pour admettre que le marketing est fondamentalement une attitude de l'administrateur et comprend des concepts et des techniques qui permettent d'évaluer les besoins des consommateurs, de développer des produits, de sélectionner un canal de distribution, d'administrer les prix, d'organiser un programme de communication, bref de planifier et d'organiser une stratégie globale de fonctionnement de l'entreprise".

Il faut bien sûr entendre par "produit" tout ce qui répond aux besoins des consommateurs, qu'il s'agisse de produits matériels, de services, ou même d'idées.

L'ouvrage de MM. Filiatrault et Perreault porte bien son titre. Il ne faut pas y chercher de grandes théories nouvelles ou l'élaboration de techniques révolutionnaires dans le domaine.

"Nous étions conscients du fait que le Québec accuse un retard certain sur l'Ontario et les Etats-Unis en matière de marketing. Un produit québécois sur deux n'arrive pas à prendre le marché parce que les "promoteurs" ne peuvent appliquer les techniques les plus élémentaires du market-



Dans l'ordre habituel, MM. Yvon G. Perreault, Léo-A. Dorais, recteur de l'UQAM et Pierre Filiatrault.

ing... faute de les connaître. Et parce que les gros bouquins spécialisés en ce domaine rebutent les hommes d'affaires, nous nous sommes attachés à faire une synthèse de l'information essentielle disponible sur le marketing. Un ouvrage qui, croyons-nous, est accessible à l'étudiant des niveaux collégial et universitaire de premier cycle, à l'administrateur, au propriétaire d'entreprise, au consommateur averti".

Et c'est la nouveauté du livre: une synthèse réalisée dans un effort de simplification et qui réussit à familiariser le lecteur avec les techniques utilisées par les "marketeurs" de carrière. Introduction au marketing ne se présente pas comme un traité ou un manuel, mais plutôt comme un volume de référence à l'usage des étudiants et de tous ceux qui ont besoin de savoir pour mieux administrer.

Les auteurs insistent sur un aspect du

marketing qu'on est porté à négliger au profit... du profit.

"Aux Etats-Unis, un gros effort s'accomplit depuis deux ans pour développer l'aspect social du marketing. Car si les techniques sont connues et utilisées, il n'en va malheureusement pas de même en ce qui concerne l'éthique du marketing. Là, tout est encore à faire".

Le dernier chapitre de l'ouvrage de MM. Filiatrault et Perreault traite de cet aspect social du marketing, le "consommateurisme", défini comme un mouvement de masse tentant d'augmenter les droits et les pouvoirs des acheteurs, en réaction aux abus d'hier et d'aujourd'hui.

"C'est un mouvement qui ne disparaîtra pas, car les abus sont trop sérieux et les groupes de consommateurs de plus en plus éveillés et agressifs... Des actions positives ont déjà été prises par les mouvements de consommateurs et les gouvernements, mais il y a encore beaucoup à faire. Il faut s'attendre à ce que les pressions des consommateurs deviennent de plus en plus fortes pour l'entreprise manufacturière et s'étendent même à d'autres domaines d'activités, en particulier aux services, aux négociations collectives et aux organismes gouvernementaux.

"Devant une telle situation, l'entrepreneur, le professionnel et le technocrate doivent réaliser l'importance pour la société, pour leur profession et pour eux-mêmes d'accepter leurs responsabilités sociales.

"L'adaptation par l'entreprise ou par une organisation de la philosophie du marketing intégré dans une perspective sociale est une reconnaissance de ces responsabilités sociales".

En conclusion, les auteurs décrivent le type idéal de candidat à une formation spécialisée en marketing comme un généraliste (du fait que le marketing fait appel à plusieurs disciplines: psychologie, sociologie, anthropologie, statistique, informatique, économique, administration, génie industriel etc.). Mais un généraliste qui possède aussi une conscience sociale en éveil.

## gème congrès mondial de science politique

Le neuvième congrès mondial de l'Association internationale de science politique s'est tenu à l'Université Sir George Williams, du 20 au 25 août dernier.

C'était la première fois qu'un tel congrès se tenait en Amérique du Nord, les huit précédents ayant eu lieu en Europe et le dernier, à Munich en 1970.

Le neuvième congrès a réuni plus de 2,000 participants représentant 33 pays dont les Etats-Unis, le Canada, la France et la Grande-Bretagne.

Trois professeurs du département de science politique de l'UQAM, MM. Cary Hector, André Donneur et Edouard Cloutier, ont présenté des communications au congrès mondial, tandis qu'une demi-douzaine d'autres avaient fait de même

lors des rencontres canadiennes qui ont précédé ce congrès, les 17, 18, 19 et 20 août derniers.

Des représentants de l'UQAM et du département de science politique ont été élus au sein de diverses commissions pour la préparation du prochain congrès mondial qui se tiendra à Edimbourg (Ecosse) en 1976.

A l'occasion du récent congrès, l'UQAM a offert aux membres du conseil d'administration de l'Association internationale de science politique, aux membres du bureau de direction de la Société canadienne de science politique et aux membres de la Canadian Political Science Association, une réception à l'Hôtel Bonaventure, le dimanche soir, 19 août.

## Bourses de doctorat du Conseil des Arts

Le Conseil des Arts du Canada publiait récemment les résultats de son concours annuel des bourses de doctorat. Sur un total de 2,437 candidats à une première bourse, 838 ont obtenu satisfaction et le nombre des renouvellements a été de 1,035, ce qui porte à 1,873 le nombre de bourses de doctorat octroyées pour l'année universitaire 1973-74 par le Conseil des Arts du Canada. La valeur de ces bourses s'élève au total de \$8.8 millions.

Le travail de sélection était confié à des comités établis dans les diverses universités canadiennes et à onze jurys de spécialistes nommés par le Conseil des Arts.

Les bourses de cette catégorie, d'une valeur de \$3,500 à \$5,500, ont pour objet d'aider à assurer la formation des Canadiens qui se destinent à une carrière de recherche ou d'enseignement universitaire dans les humanités et les sciences sociales. Voici la liste des boursiers de l'UQAM à ce concours:

Ginette Dussault, bourse de doctorat en sciences économiques, d'une valeur de \$3,500 pour une période de douze mois à l'Université McGill;

Robert Cadotte, bourse de doctorat en éducation, d'une valeur de \$4,500 pour une période de douze mois à l'Université de Montréal;

Robert-Georges Paradis, bourse de doctorat en histoire, d'une valeur de \$3,500 pour une période de douze mois à l'Université de l'Illinois;

Judith MacNulty, bourse de doctorat en linguistique, d'une valeur de \$5,500 pour une période de douze mois à l'Université de Montréal;

Fernand Gauthier, bourse de doctorat en psychologie, d'une valeur de \$5,500 pour une période de douze mois au Boston College;

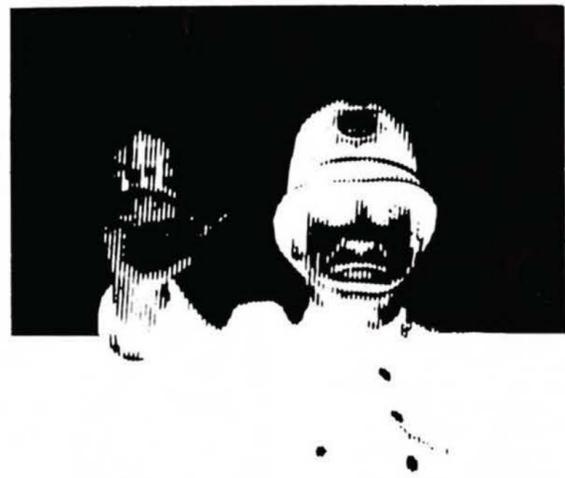
Françoise Le Gris, bourse de doctorat en art, d'une valeur de \$3,500 pour une période de douze mois à l'Université de Paris.

## L'Uqam reçoit Mme Sofia Krygowska

Madame Sofia Krygowska, directrice de l'Institut Mathématique de l'Ecole normale supérieure de Cracovie (Pologne) vient tout juste de terminer un séjour d'un mois à l'UQAM, à titre de conférencier invité au département de mathématiques. A cette occasion, dans le cadre de séminaires, des conférences et tables rondes ont été organisées par la section enseignement des mathématiques du département.

Docteur en mathématiques, spécialisée en géométrie et en didactique, madame Krygowska est également la présidente de la Commission internationale pour l'étude et l'amélioration de l'enseignement de la mathématique (C.I.E.A.E.M.). Elle participe, en tant qu'expert dans le domaine de la didactique de la mathématique, aux travaux de l'UNESCO, organisme pour lequel elle rédige des articles publiés dans "Tendances nouvelles de l'enseignement de la mathématique". Elle est aussi membre de comités de rédaction de revues consacrées aux problèmes de l'enseignement tant en Pologne que dans d'autres pays. Promotrice de la réforme de l'enseignement de la mathématique en Pologne, madame Krygowska participe activement aux congrès internationaux; citons en particulier ses récentes interventions au séminaire de Royoumont.

Madame Krygowska est enfin l'auteur de plusieurs ouvrages, dont un livre intitulé "Aperçu général de la didactique de la mathématique".



La Collection d'art de l'Université du Québec à Montréal vous invite à participer à une exposition de photographies.

Aucun thème, aucun format n'est exigé; photo couleur ou noir et blanc.

Faites parvenir vos oeuvres montées sur carton et clairement identifiées au plus tard le 24 septembre 1973 à :

La Collection d'art, local 1025  
3450, rue Saint-Urbain, Montréal 101, Qué.

L'exposition se tiendra du 9 au 23 octobre, dans nos locaux.

Pour de plus amples informations : 876-5494

## Programme Killam

Ce programme de la Fondation Killam comporte trois catégories de bourses:

- 1.- les bourses de recherches en humanités, en sciences sociales et en études interdisciplinaires. Ces bourses sont d'une durée de deux ans et la date limite pour les inscriptions a été fixée au 1er octobre 1973.
- 2.- les bourses de recherche postdoctorale sont offertes au concours pour financer des recherches de haute qualité à caractère interdisciplinaire. Ces bourses s'adressent principalement aux jeunes chercheurs qui ont terminé leurs études de doctorat depuis un maximum de trois ans. Elles sont d'une durée de deux ans, à raison de \$10,000 par année. La date limite pour les inscriptions a été fixée au 15 octobre 1973.
- 3.- les bourses commémoratives I.W. Killam en sciences, ingénierie ou médecine ont une valeur pouvant atteindre \$30,000. Elles ne peuvent être affectées à l'achat d'équipement à l'emploi de personnel auxiliaire ou à des frais de secrétariat. Les demandes pour ces bourses doivent être présentées sous forme de lettre et parvenir au Conseil des Arts avant le 1er octobre 1973.

Pour plus amples renseignements, il suffit de consulter la brochure "Programme Killam" déjà expédiée au directeur de votre département. Les formulaires pour "bourses de recherche" et "bourses de recherche postdoctorale" sont disponibles au Secrétariat de la Recherche de l'UQAM.

## Séminaire international 1974 aux Antilles et aux Caraïbes

Au cours des années passées, des séminaires internationaux de l'Entraide ont eu lieu en Allemagne, en Hollande, en France, en Angleterre, au Japon, au Ghana, en Yougoslavie, aux Caraïbes, en Israël, en Suède, en Pologne, au Pakistan, en Algérie, au Chili, en Turquie, en Afrique francophone de l'Ouest, en Colombie, au Pérou et aux Indes. Durant l'année 1974, un tel séminaire se tiendra aux Antilles et aux Caraïbes.

Le séminaire vise les objectifs suivants: 1) offrir à des étudiants et à des professeurs canadiens l'occasion d'étendre leurs connaissances et leur compréhension des gens, des problèmes et de la culture des Antilles et des Caraïbes; 2) fournir à un groupe de professeurs et d'étudiants une expérience collective d'analyse et de développement personnel; 3) promouvoir une perception et une appréciation plus perspicaces du Canada et de son rôle mondial; 4) fournir aux participants l'occasion de faire une expérience internationale unique; 5) développer et améliorer les contacts fraternels avec la communauté académique de la région.

La sélection des professeurs se fera en octobre. Quatre-vingts étudiants seront choisis parmi les universitaires des dix provinces.

**Pour les professeurs, la date limite des inscriptions est le 12 octobre 1973. Pour les étudiants, cette date limite est portée au 19 octobre 1973. Toutes les candidatures doivent être adressées directement au Comité de Sélection du bureau de l'Entraide à Ottawa.**

Le Séminaire de 1974 est organisé avec la collaboration d'organisations universitaires, de fédérations d'étudiants et de diverses agences des gouvernements de la région.

## L'infante rit

La production de l'atelier de poésie du module d'Etudes littéraires de l'UQAM a été réunie dans un recueil de poèmes publié récemment sous le titre "L'infante rit". Pour renseignements, s'adresser au module.

## Mérite

M. Bertrand Rossignol, étudiant en chimie à l'UQAM durant la dernière année universitaire, s'est mérité une plaque décorative attribuée par la Corporation des Chimistes Professionnels du Québec à l'étudiant le plus méritant en chimie durant l'année 1972-73. M. Rossignol a conservé une moyenne de 3.9 dans ses cours.

Il poursuit cette année ses études avancées à la faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke.

## Information scientifique

Un nouveau bulletin d'information prendra naissance en septembre dans le secteur Sciences de l'UQAM, sous le signe de l'information, de la communication et de la coopération entre les divers membres du secteur, tant étudiants que professeurs. Diverses chroniques seront ouvertes et tous les sujets à caractère scientifique pourront faire l'objet d'articles.

## Colloque de linguistique

En mai dernier se tenait à l'Université Laval le 4e colloque de l'Association canadienne de linguistique appliquée. On se rappelle que celui de l'année précédente s'était déroulé à l'UQAM et avait connu un franc succès.

Le colloque de cette année avait pour titre: "L'élaboration du matériel didactique: principes et applications". Il s'agissait pour les participants des tables rondes et des ateliers d'analyser successivement les apports linguistiques, psycholinguistiques et sociolinguistiques à l'enseignement des langues, et d'en évaluer le rendement pédagogique.

Parmi les 500 participants on a noté la présence très active aux tables rondes et aux ateliers des professeurs de l'UQAM: madame Henrietta Cedergren, messieurs Roland Pelchat, Gérard Neufeld, Yvon Laframboise, Guy Labelle. Plusieurs étudiants, de second cycle surtout, ont sans doute retiré, des échanges formels ou informels, un intérêt accru pour la linguistique.

## Congrès de septembre

MM. Georges Leroux et Normand Lacharité, professeurs au département de philosophie de l'UQAM participeront au XVème congrès mondial de philosophie qui se tiendra à Varna, en Bulgarie, du 16 au 22 septembre.

M. Pierre Bhéreur, professeur au département des sciences biologiques, représente l'UQAM au congrès international de biocybernétique qui se déroule présentement (du 9 au 30 septembre) à Leipzig, en Allemagne de l'ouest.

M. Paul Martel Roy, professeur au département des sciences économiques, a participé, du 3 au 8 septembre, au congrès de la AIRP (BIT) qui avait lieu à Londres, en Angleterre.

MM. Jean-Paul Lafrance, du module d'information culturelle, et Jean-Guy Meunier, de CAMTER, participeront au colloque international sur l'Université et la communication audio-visuelle, sous les auspices de l'APELF, à Liège (Belgique), du 24 au 28 septembre.

MM. André Dugas et Paul Pupier, professeurs au département de linguistique ont participé au congrès de linguistique qui se tenait à Pise, Italie, du 28 août au 3 septembre.

## ...sciences de la terre à l'UQAM

(suite de la page 3)

sibilité de dispenser des cours du soir (les demandes à temps partiel sont assez nombreuses), ces prévisions devraient être dépassées...

Au sujet de l'emploi, nous l'avons déjà dit dans un article paru dans le quotidien Le Devoir du 4 décembre 1971, l'Université a peu d'influence sur le marché du travail, mais elle doit connaître le mieux possible la situation de ce marché. Un étudiant qui entre au module des sciences de la terre de l'UQAM est invité à se familiariser et, si possible, à se perfectionner dans le domaine choisi en occupant un emploi d'été en rapport avec les sciences de la terre. Généralement, 75 à 80 pour cent des étudiants essayent d'obtenir ce premier contact avec leur futur milieu de travail. Au cours des quatre étés passés, ces demandes ont été satisfaites deux fois à 100 pour cent ('70-'71) et à environ 90 pour cent ('72-'73). Il reste beaucoup à faire pour résoudre les problèmes que posent ces emplois d'été: leur valeur technique, leur complémentarité aux cours dits théoriques, et l'aspect polyvalent de cette expérience pour faciliter le choix d'une activité.

Toutefois, une première difficulté à résoudre, semble-t-il, c'est l'embauche de l'étudiant de première année du baccalauréat. L'employeur évoque souvent deux raisons pour refuser ce candidat: "l'étudiant n'a pas suivi assez de cours dans le domaine" et "il n'a pas d'expérience".

A ces inquiétudes nous répondons premièrement, qu'un étudiant de première année possède suffisamment de connaissances en sciences de la terre, surtout en géologie, depuis les principes généraux, la reconnaissance des cartes, la géologie du continent, la minéralogie, les fossiles... jusqu'à la pétrographie, pour être un peu plus qu'un simple messenger; deuxièmement, qu'il faut bien qu'un citoyen commence un jour sa carrière! Chaque fois que nous entendons cette question: "Combien d'expérience?", nous avons envie de demander à l'employeur "En aviez-vous, de l'expérience, vous, lorsque vous avez commencé à travailler?"...

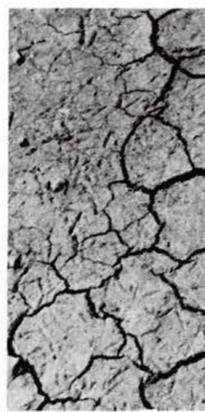
Il est donc souhaitable que pour répon-



Malgré la neige, des excursions sont organisées sur le terrain.



Etude d'une figure sédimentaire.



dre à cette augmentation de candidats s'intéressant à la géologie et aux sciences de la terre, les ministères et les compagnies cherchent à employer, de préférence, les gens qui commencent à se spécialiser dans ce domaine.

L'emploi d'été, d'une part, offre à l'étudiant la possibilité de se familiariser avec la nature à peine explorée ou les appareils complexes des laboratoires et des chan-

tiers, et d'autre part, lui permet souvent de choisir sa voie. Pour plusieurs, c'est l'occasion de connaître leur futur employeur. A défaut d'une investigation plus poussée, cette dispersion des étudiants sur les chantiers du Québec et du Canada permet d'obtenir une idée du marché du travail.

Il apparaît toutefois que nos connaissances en matière de marché du travail per-

manent sont relativement faibles, et les efforts conjugués des universités et des ministères responsables seraient certainement utiles pour les préciser. On sait tout de même que l'utilisation de plus en plus rationnelle des ressources naturelles, trop longtemps gaspillées ou gâchées, rendra absolument indispensable un inventaire précis des qualités du sol et du sous-sol. Les spécialistes en sciences de la terre seront de plus en plus indispensables dans le contexte d'une exploitation qui devra passer du stade intensif au stade économique. La terre ne peut plus être gaspillée.

Ce n'est un secret pour personne que le Québec accusait un certain retard dans le domaine des sciences. Face à cette situation, des secteurs de pointe et des centres de recherche reconnus mondialement ont contribué à combler ce retard. Mais un pays moderne se doit, à la mesure de ses moyens, de faire progresser parallèlement le maximum de secteurs. Nous pensons que notre contribution est utile et nécessaire dans le contexte actuel du développement scientifique de la province. Notre module a progressé régulièrement depuis sa création. Nous espérons qu'il continuera dans la même voie en collaboration avec le département et les structures des autres universités oeuvrant dans le même domaine.

Gilbert Prichonnet,  
professeur au département  
des sciences de la terre,  
directeur du module des  
sciences de la terre

## LE TRICYCLE

VOL. 2, NO 1  
**sept.**  
1973

Production du service des  
publications de l'UQAM  
(téléphone: 876-3040)

Responsable: Huguette Roberge  
Maquette: Richard Garneau  
Photographies du service de  
l'audio-visuel de l'UQAM